

DEPARTEMENT DES  
VOSGES

Registre des Actes de l'Administration  
Municipale de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE  
DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ROND-POINT DU  
BAPTEME DE L'AMERIQUE POUR DES TRAVAUX DE REFECTION DE CHAUSSEE**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

**ARRETE**

**Article 1** : A compter du lundi 29 avril 2024, afin de réaliser des travaux de réfection de chaussée, au rond-point du Baptême de l'Amérique,

- la circulation sera interdite dans les nuits du 29 au 30 avril 2024 et du 2 au 3 mai 2024, de 20 heures à 6 heures.

**Article 2** : Les panneaux de signalisation temporaire seront mis en place et maintenus pendant toute la durée du chantier par l'entreprise et les Services Techniques de la Ville.

**Article 3** : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police Municipale et le Directeur du Centre Technique Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 13 mars 2024

Le Maire



Bruno TOUSSAINT